



DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 11  
Nombre de pouvoirs : 2  
Membres votants : 13

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2024

Le treize mai deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 7 mai 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Lucie HARREAU), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé ALOTTO), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Benoît ROSSIGNOL

### DEL2024\_035 : Animation - Règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires

Il est indiqué qu'il convient d'adopter un nouveau règlement régissant l'organisation générale des accueils périscolaires et extrascolaires pour une entrée en vigueur à compter du 21 mai 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les article L.2121-29, L.2122-28 à L.2122-29 ; L.2131-1 ; L2221-3 et L2331-2 ;

Vu la commission municipale enfance jeunesse du 24 avril 2024 ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le règlement des services périscolaires et extrascolaires joint en annexe ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
Maire



Benoît ROSSIGNOL  
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 21 MAI 2024  
Publié le : 21 MAI 2024